

SELONCOURT | AMO place du 8 Mai

06 juin 2024



Présentation du projet de réaménagement
de la Place du 8 Mai à Seloncourt





Contexte, diagnostic et enjeux

Orientations pour le réaménagement de la Place du 8 Mai

Annexes et références

Contexte, diagnostic et enjeux



La ville de Seloncourt souhaite reprendre, suite à des malfaçons, l'aménagement de la place du 8 Mai située en plein centre-ville. Elle a sollicité l'ADU apporter une assistance sur son projet de requalification non seulement pour rétablir un usage complet de la place mais aussi renforcer les volets environnementaux et d'adaptation au changement climatique en s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature. Il s'agissait également d'appuyer la ville lors sa demande de subvention en favorisant les échanges amont avec les services instructeurs.

Pour ce qui concerne le réaménagement, l'objet est d'améliorer le cadre de vie en renforçant le confort et en répondant aux contraintes techniques propres à cette place et notamment l'accès à la façade de la Mairie tout en développant la biodiversité. Par ailleurs, il s'agit de considérer le fonctionnement actuel et les besoins en termes de déplacements tous modes et d'espaces d'aménités pour réaménager cette place. Il s'agit également d'objectiver les phénomènes de surchauffe urbaine sur ce secteur et de les pallier. Enfin, la ville favorisera le réemploi des matériaux.



Place du 8 Mai. Captation en 2021. Source : AERODYNE FRANCE | DRONE | Vidéo promotionnelle de la ville de Seloncourt

Compte tenu de la présence de la rivière du Gland dans la traversée de la ville et de l'aménagement du Parc de la Panse qui longe du Gland en aval de la place du 8 Mai, le projet de réaménagement de la place a été repositionné dans la trame paysagère de la vallée. Cela a permis de révéler les potentialités de la place à pallier le verrou qu'elle constitue en termes de continuité des trames verte, bleue et brune.

D'autres travaux de renaturation s'ensuivront sur la rue d'Audincourt et sur le 2, 4, 6 rue d'Audincourt avec une démolition et le traitement de la cour de l'école Marcel Levin en cour oasis.

Situation de Seloncourt

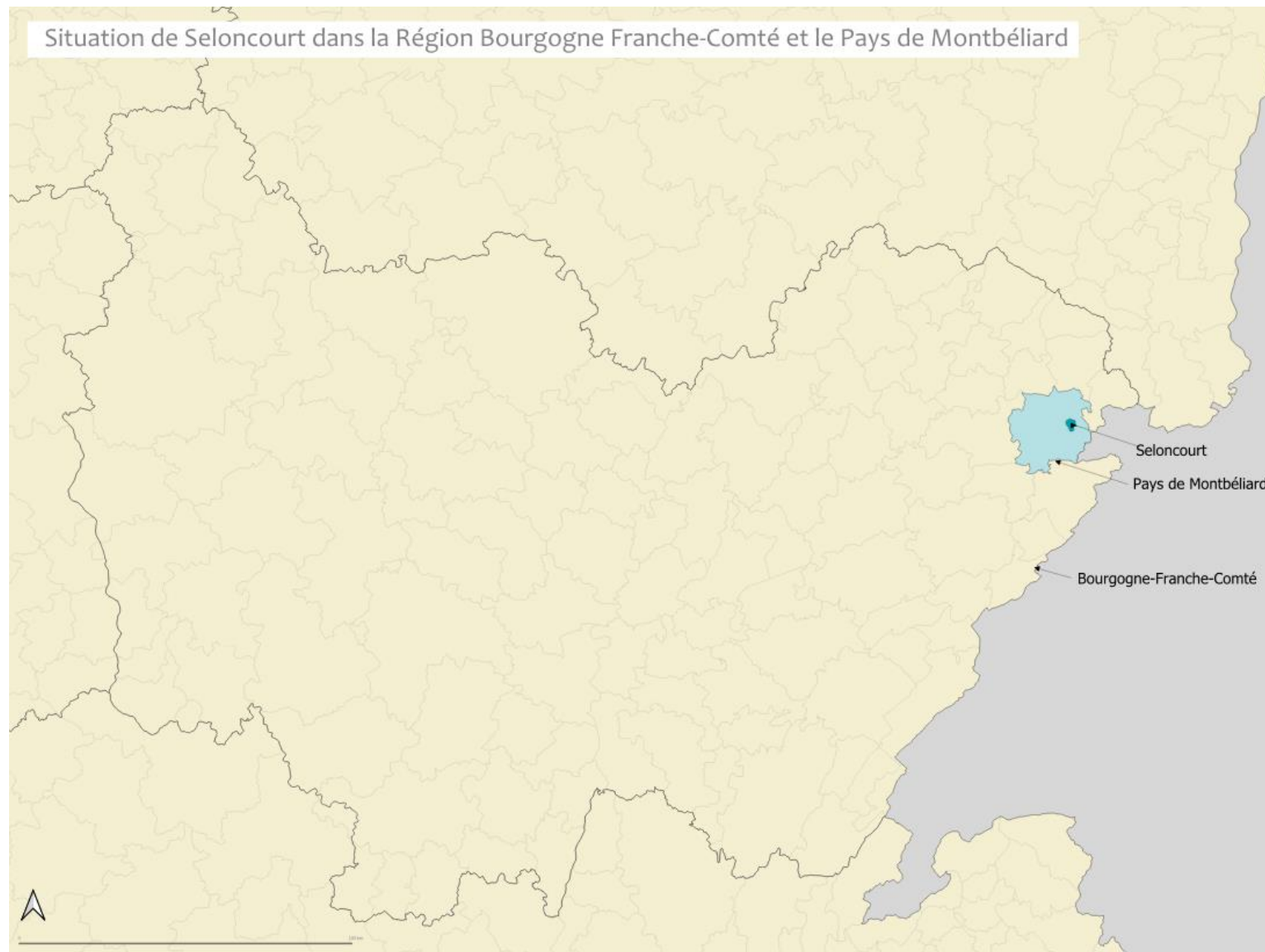


5

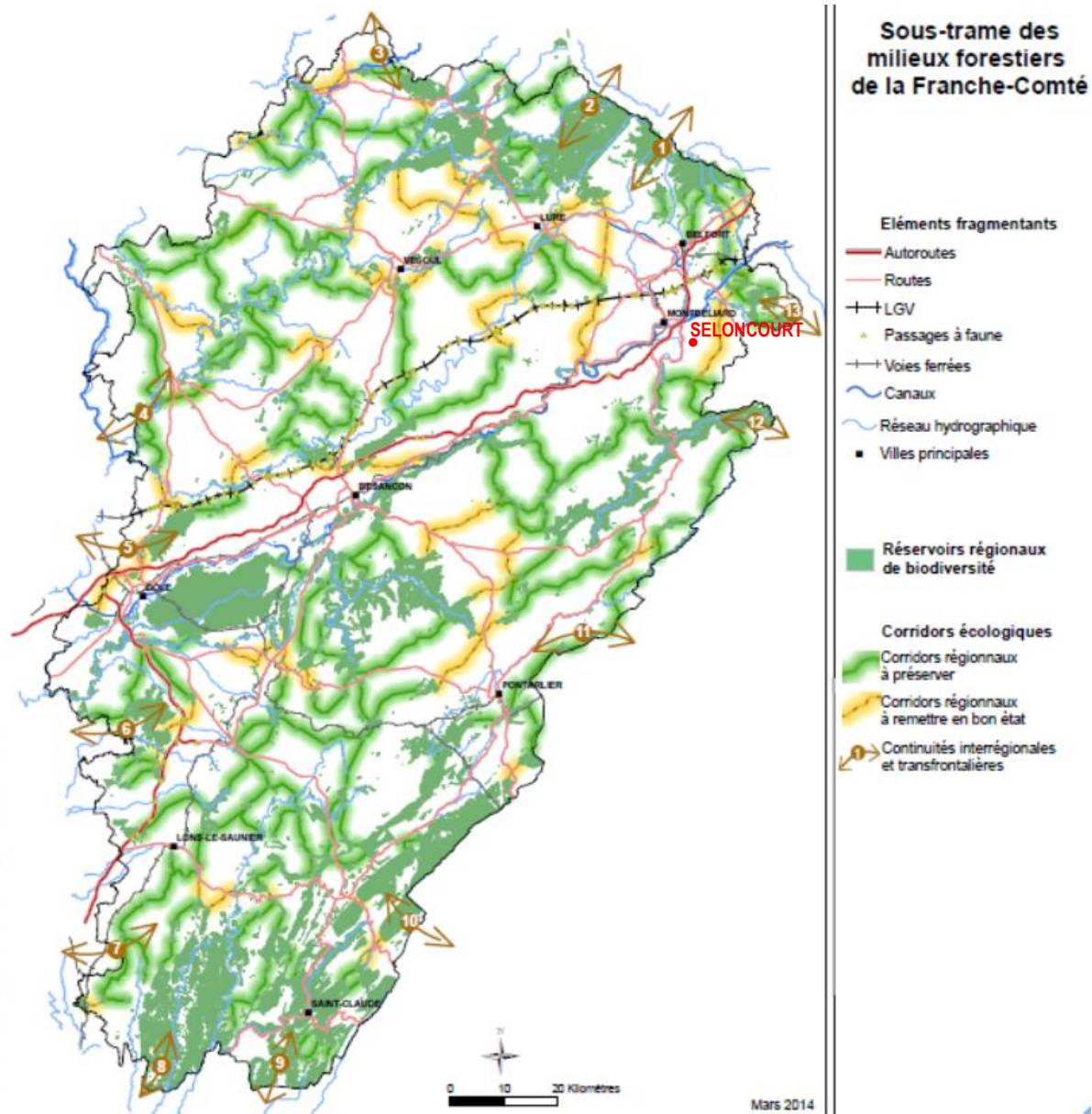


Seloncourt est une ville de la région Bourgogne-Franche-Comté. Elle fait partie du Pays de Montbéliard qui compte environ 140 000 habitants.

Il s'agit d'une commune urbaine d'environ 6000 habitants qui a connu un fort développement avec l'essor industriel du territoire avec le travail de métallurgie et le développement de l'industrie automobile.



Prise en compte des continuités écologiques identifiées dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)



Seloncourt est une commune très urbanisée proche de la centralité de l'agglomération du Pays de Montbéliard

Le corridor régional à remettre en bon état figurant au SRCE est situé plus à l'Est de Seloncourt et s'appuie sur la mise en réseau de grands réservoirs régionaux de biodiversité.

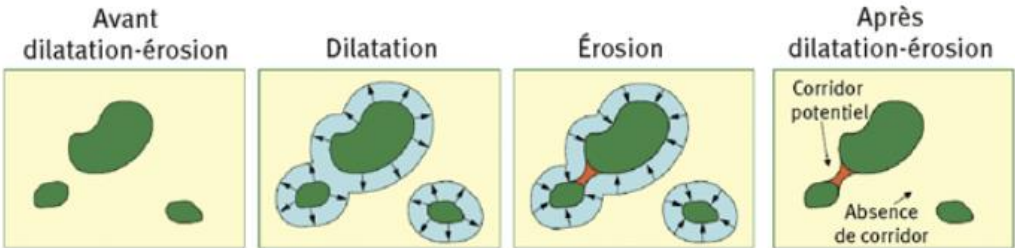


Figure 4 – Principe schématique de la dilatation-érosion

Prise en compte de la trame Verte et Bleue du SCoT du Pays de Montbéliard

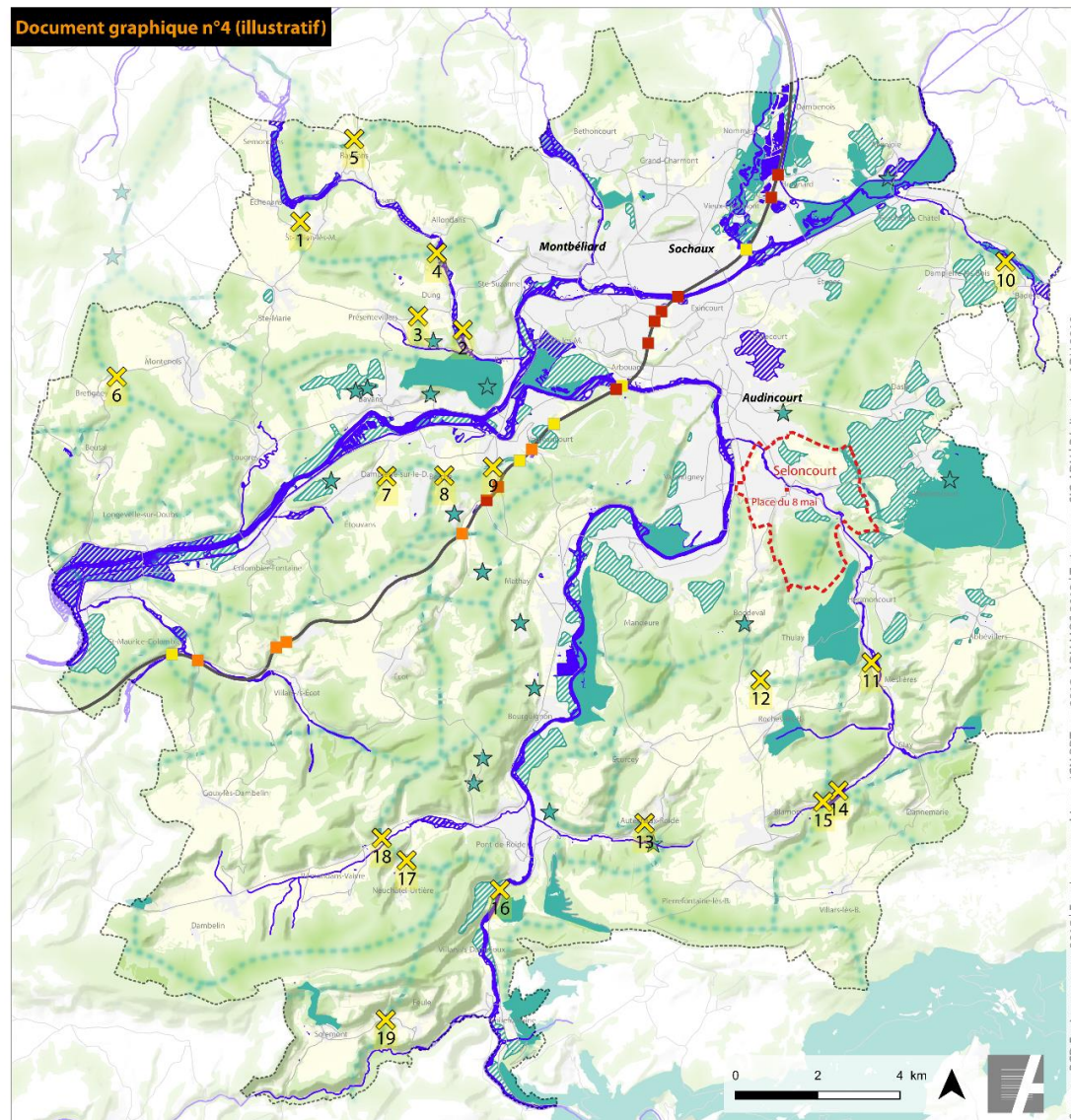
Objectif du SCoT : maintien de la biodiversité par la mise en place d'une armature verte et bleue avec protection des réservoirs et préservation ou remise en état des corridors

Sur Seloncourt,

- conservation de vergers en limite de la tache urbaine
- maintien d'un corridor étroit entre Seloncourt et Hérimoncourt
- corridor de la trame bleue impacté par de nombreux seuils sur le Gland

Compte tenu de sa situation, le projet de la place du 8 Mai n'est pas concerné par ces prescriptions. Pour autant, sur la partie canalisée du Gland, il existe des dalles de verre pour l'apport de lumière naturelle pour la faune aquatique.

Document graphique n°4 (illustratif)



SCoT du Pays de Montbéliard - DOO

TRAME VERTE ET BLEUE



Réservoirs

- Protéger les réservoirs de biodiversité

Corridors et continuités

- Maintenir et restaurer les corridors forestiers
- ▨ Prendre en compte les corridors prairiaux, et les corridors de vergers pour délimiter les corridors à protéger
- ▨ Prendre en compte les corridors bleus pour délimiter les corridors à protéger
- ★ Préserver les corridors de pelouses sèches en pas japonais
- ✕ Protéger strictement les corridors forestiers étroits

Permettre le franchissement de l'A36 par les animaux

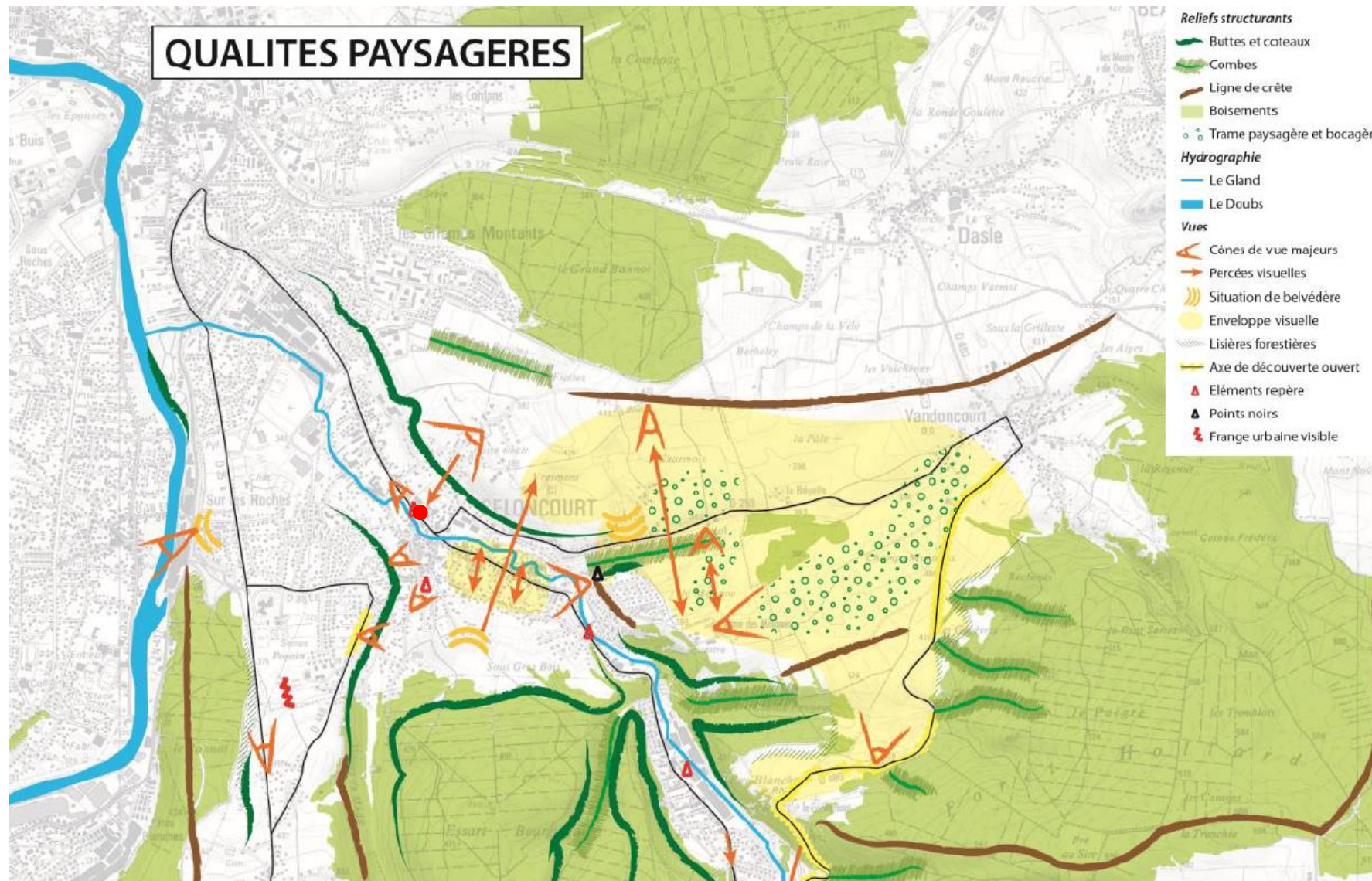
- Franchissement plutôt favorable
- Franchissement difficile
- Franchissement très difficile



Orientations :

- Urbanisation de la vallée à intégrer dans un fonctionnement écologique et paysager plus large (vues, infrastructure verte et bleue en ville)
- Prise en compte des risques (pollution, inondation)

Bien que très urbaine avec un caractère représentatif (Mairie), la Place du 8 Mai avec son réaménagement offre l'opportunité de rétablir un fonctionnement plus écologique entre l'amont et l'aval du Gland.



Le cadre environnemental de Seloncourt : écrin paysager et traversée du Gland

Le cadre environnemental de Seloncourt présente de nombreuses qualités :

- Milieux ouverts, bocagers et agricoles
- Forêts / réservoirs de biodiversité
- Vallée du Gland avec rivière partiellement canalisée progressivement depuis plusieurs décennies sur la Place du 8 Mai

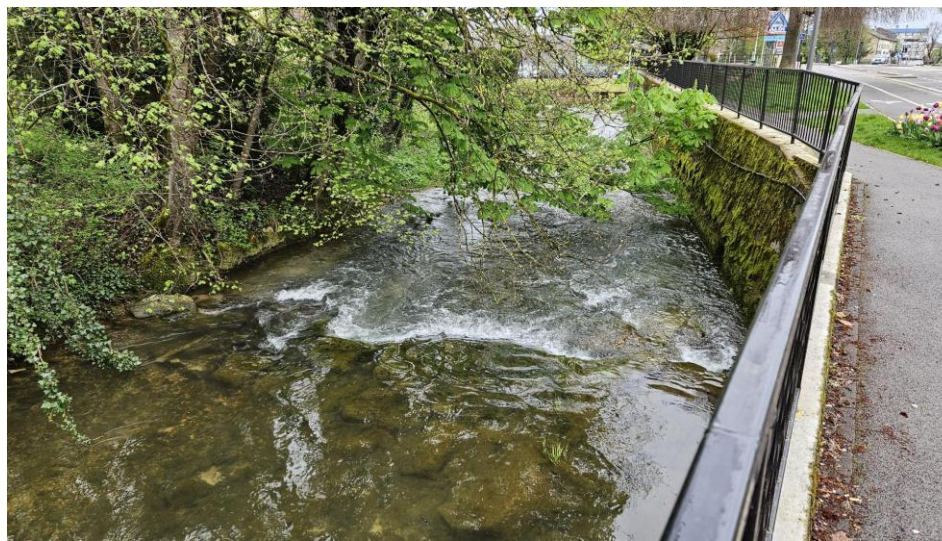
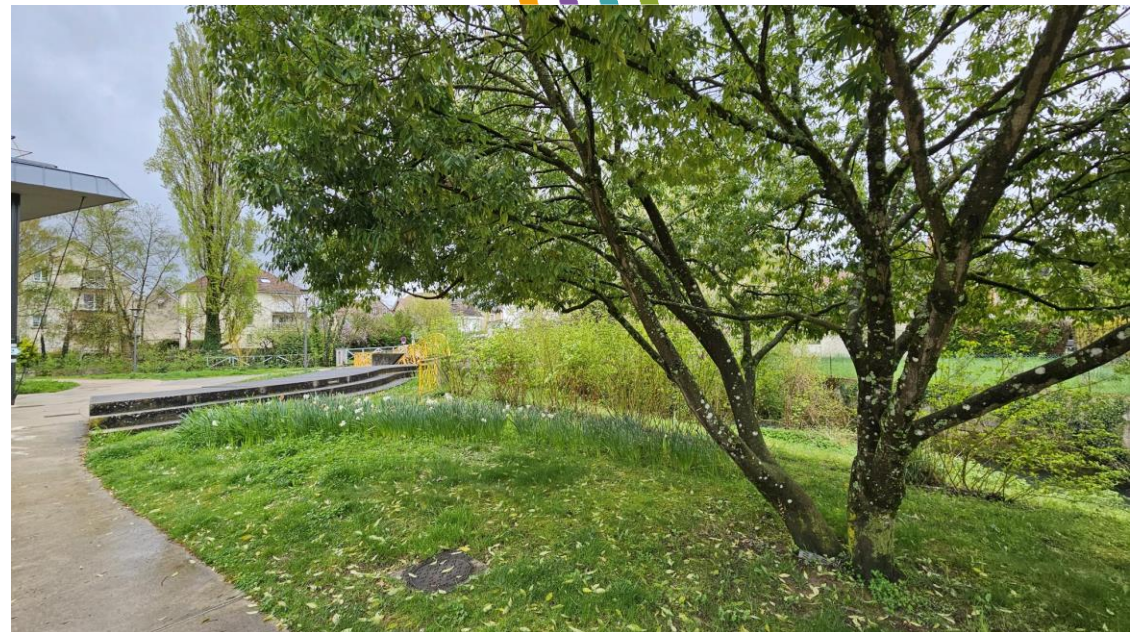
La place du 8 Mai constitue une rupture importante sur la continuité de la trame verte accompagnant le Gland. Imperméable à 97 %, cette place est traversée par le Gland qui est couvert et canalisé sur environ 50 ml.



Le Gland, atouts...

Le Gland présente des atouts indéniables :

- Intérêt de la présence de l'eau au cœur de Seloncourt : effet rafraichissant, biodiversité, usages récréatifs, paysage sonore
- Diverses formes du Gland sur la traversée de la ville : naturel et très végétalisé, doté de quais, couvert au centre-ville
- Actions de valorisation : parc de la Panse, réaménagement de berges, gestion différenciée



En amont de la place du 8 Mai, le parc de la Panse

Aménagements successifs et gestion



11



Progression des rives du GLAND :

1999 : Développement de la promenade des berges du Gland par le projet Place Croizat. Reconstruction du pont de la Stauberie en bois

2015 : Développement des chemins du parc de la Panse

2018 : Continuité de l'aménagement des chemins du parc de la Panse en démolissant deux ponts et en créant à la place une passerelle.

Évacuation de 475 m³ de terres polluées d'une ancienne usine avec suivi en décharge spécialisée et engazonnement sur 740 m² qui sont aujourd'hui aménagés et entretenus par les services.

Passage d'une gestion intensive à une gestion raisonnée et différenciée selon la fréquentation : tonte tardive, massifs avec vivaces, taille raisonnée des arbrisseaux pour passer à un port plus naturel, alignements de tilleuls et érables taillés auparavant en tête de chat à un port libre (depuis 2 ans), gestion naturelle des berges.



Ville labellisée Fredon 3 feuilles depuis 2020

Le parc de la Panse, une variété de plantations et de gestion

Strate basse :

Prairie naturelle avec tonte tardive ; entretien différencié selon fréquentation et usages.

Massifs en plantes vivaces

Combinaison de variétés ornementales et naturelles, tulipes, narcisses, fleurs naturelles

Maintien de végétation basse dans les joints des pierres en bord de rivière (présence de lézards dans les anfractuosités)

Strate arbustive :

Taille raisonnée des arbustes pour avoir aspect plus naturel + floraisons décalées + gestion facilitée

Noisetier, amélanchier, spirée, photinia, fusain, cognassier du Japon, cornouiller pour cacher des bâtiments

Charmille

Gestion naturelle du fond du parc : clématite, ronces...

Strate arborée :

Mûriers platanes qui sont bien acclimatés et produisent de l'ombre et ne montent pas trop haut (non autochtone)

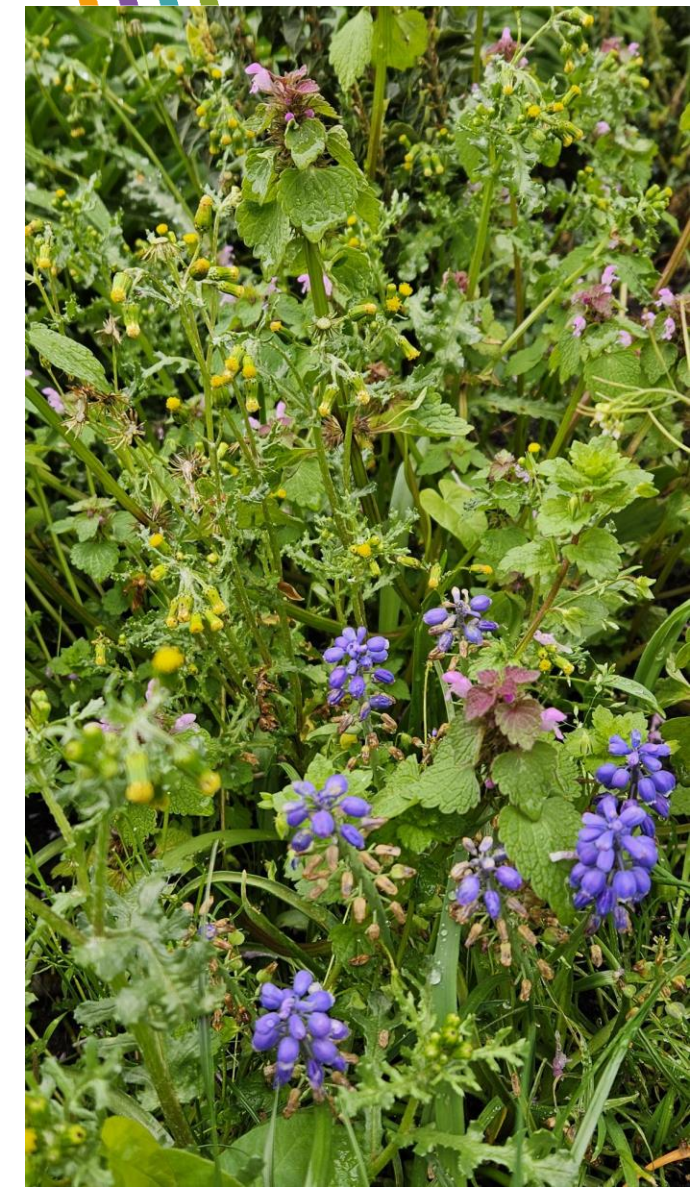
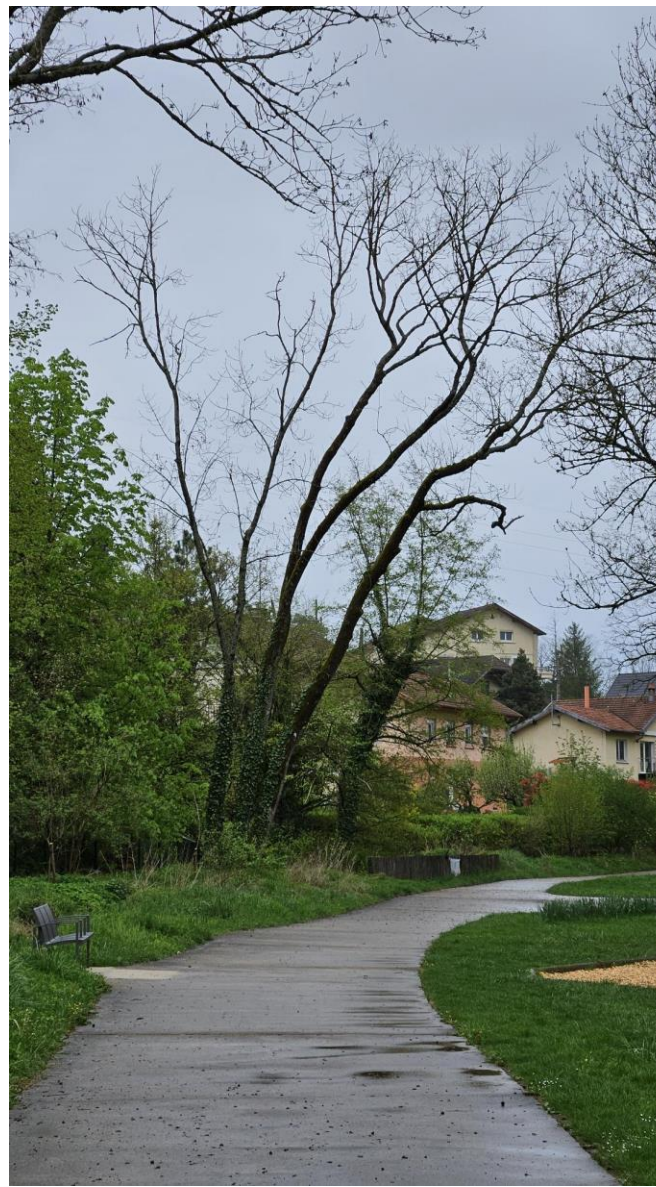
Conifère type séquoia, cèdres de l'atlas

Érables, liquidambar, quercus myrcinifolia, ginkgo biloba

Beaucoup de frênes en berges sont malades (chalarose maladie due à un champignon qui bouche les vaisseaux du bois) et meurent ; sous surveillance et remplacement si nécessaire par d'autres espèces

Chênes fastigiés, saules blancs, aulnes hauteur 5 à 6m

Marronnier, hêtres pourpres...



Le parc de la Panse, une variété de plantations et de modes de gestion



13



Visite du parc de la Panse

9 avril 2024

En présence de M.
DUTHILLEUL, responsable de la
gestion des espaces verts de la
ville de Seloncourt et de l'ADU



Une rupture importante au niveau de la place du 8 Mai



14



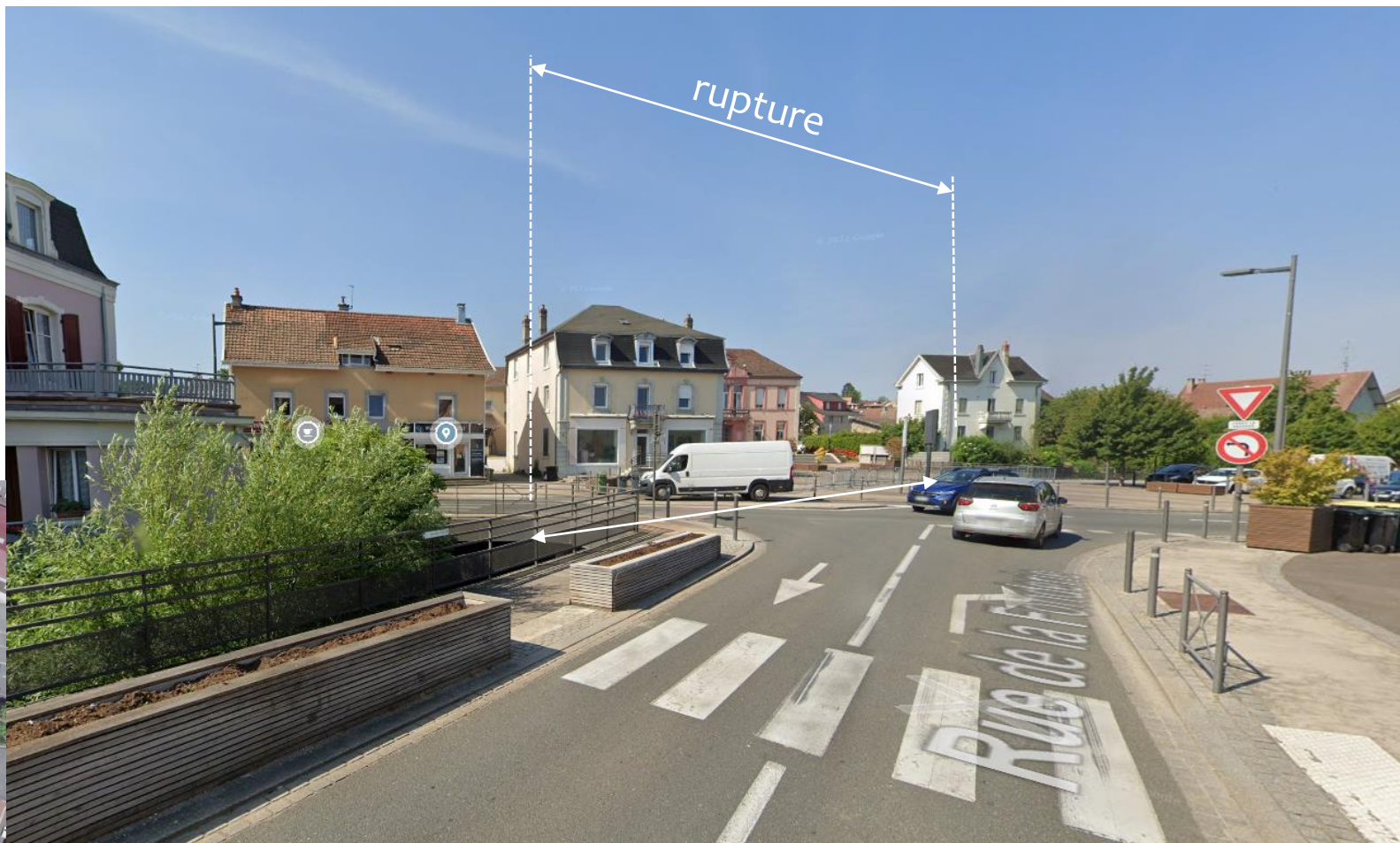
Plusieurs faiblesses sont à noter dans la traversée de la place :

- Faible perception du Gland dans la traversée de la ville, effet de coupure de la RD 34
- Rupture dans la Trame Verte et Brune

Les atouts du Gland sont beaucoup plus importants en amont et en aval que sur la place du 8 Mai. Le réaménagement peut permettre d'accroître la qualité perceptive et environnementale au niveau de cette place.



rupture



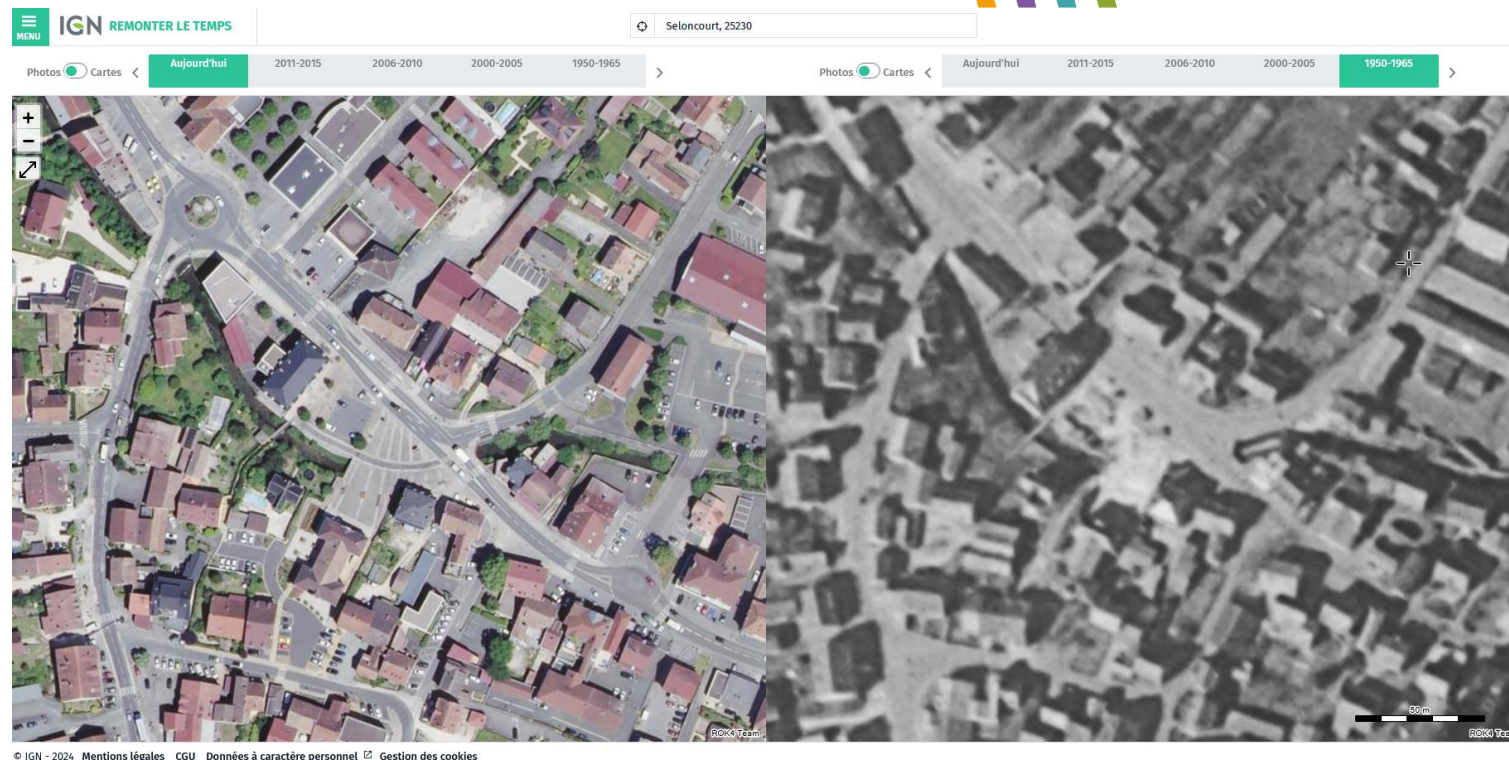
La Place du 8 Mai, aménagements successifs et adaptation souhaitée

Progression de la place du 8 Mai

1954-55 : Couverture de la première partie du Gland

2010 : La ville se lance dans le projet de créer une continuité de la promenade de la Panse vers le centre-ville ; un encorbellement est réalisé et la couverture du Gland est complétée sur le passage de la place.

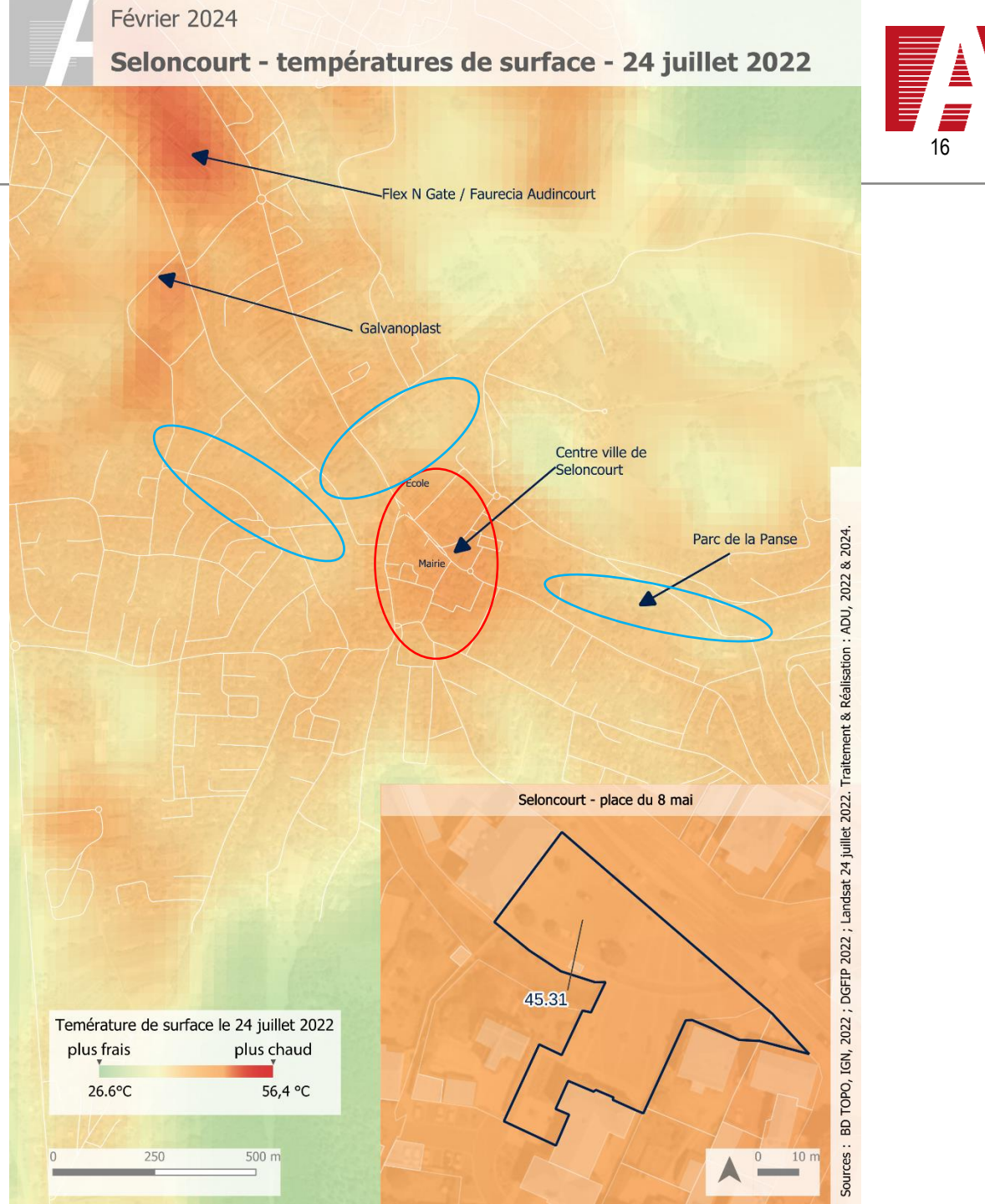
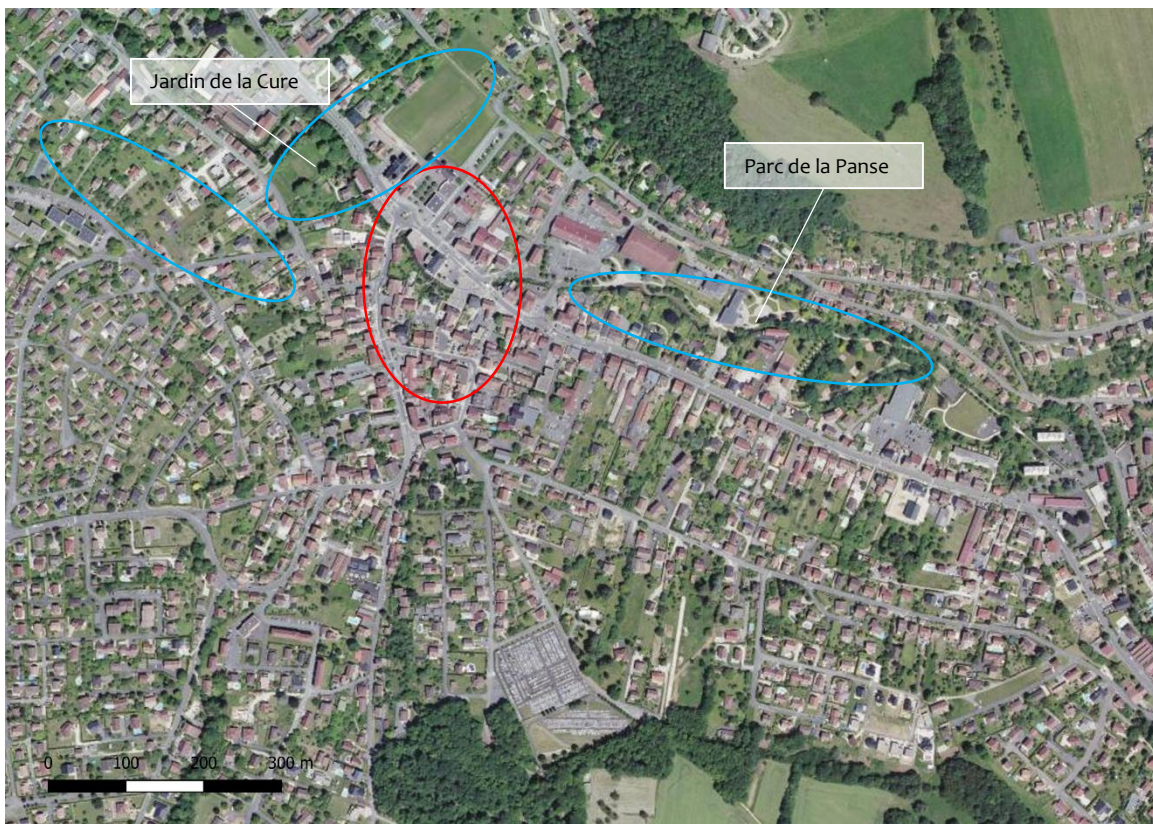
2024 : dans le cadre des travaux de réaménagement, la ville souhaite pallier le manque de végétation et de pleine terre lié aux aménagements de 2010. Pour autant, la réouverture du Gland dont le scénario a été envisagé n'est pas supportable financièrement au regard des autres projets de la ville de désimperméabilisation et d'aménagements paysagers.



Surchauffe en plein cœur de ville

La Place du 8 mai et ses abords affichent des **températures au sol plus élevées** que dans le reste du tissu alors que cet espace concentre des équipements accueillant du public (mairie, école, ...).

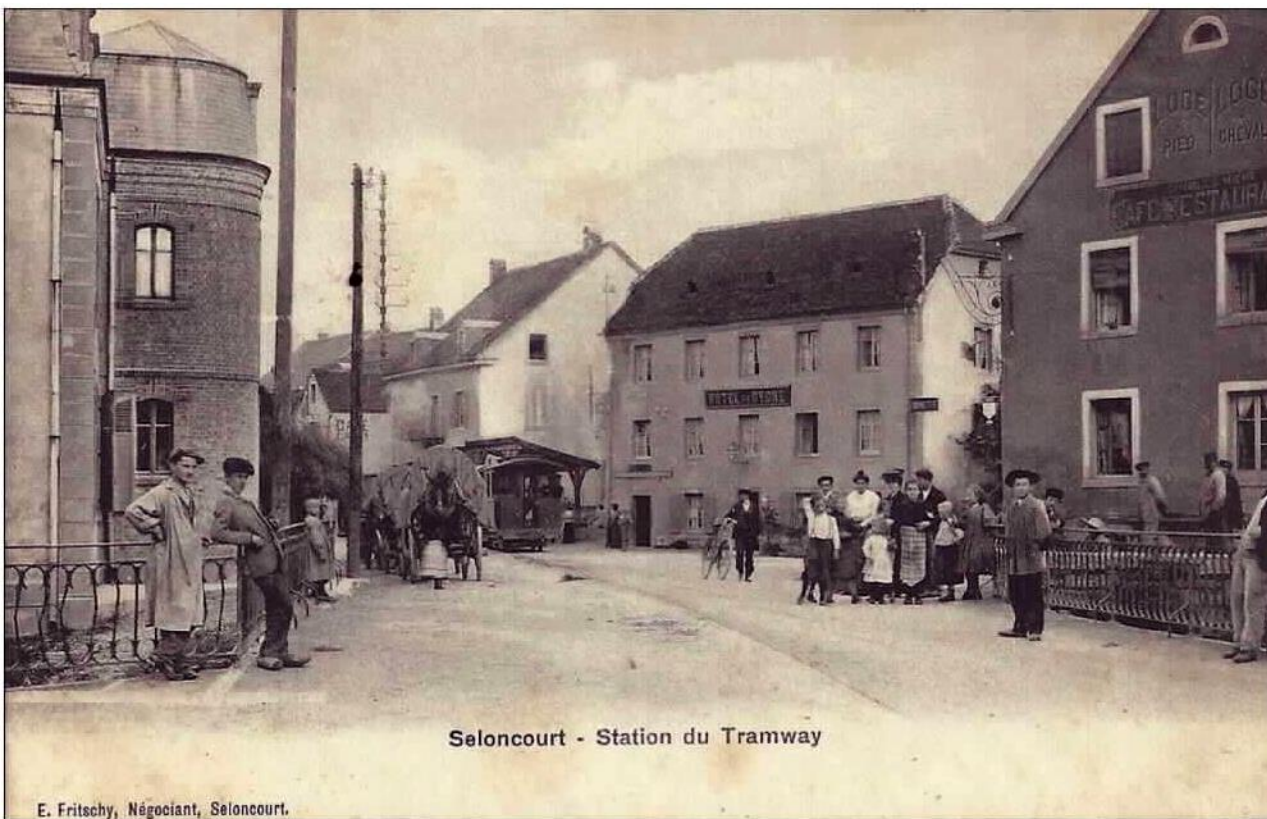
Sur le plan de la chaleur, on note également une rupture entre l'amont et l'aval du Gland. En amont, le Parc de la Panse et le Gland jouent un rôle de climatiseurs. En aval de la place, on « lit » la fraîcheur sur le jardin de la Cure situé rue de la Pâle et les jardins attenants.



D'hier à aujourd'hui, rue du Général Leclerc direction Audincourt



D'hier à aujourd'hui, rue du Général Leclerc direction Hérimoncourt



D'hier à aujourd'hui, rue Viette



19



Orientations pour le réaménagement de la Place du 8 Mai

Concept pour le réaménagement de la place du 8 Mai



Le concept proposé vise à allier santé des écosystèmes, santé de la faune et santé humaine dans un même projet. Celui-ci développe de nouveaux usages en s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature et une gestion alternative des eaux pluviales.

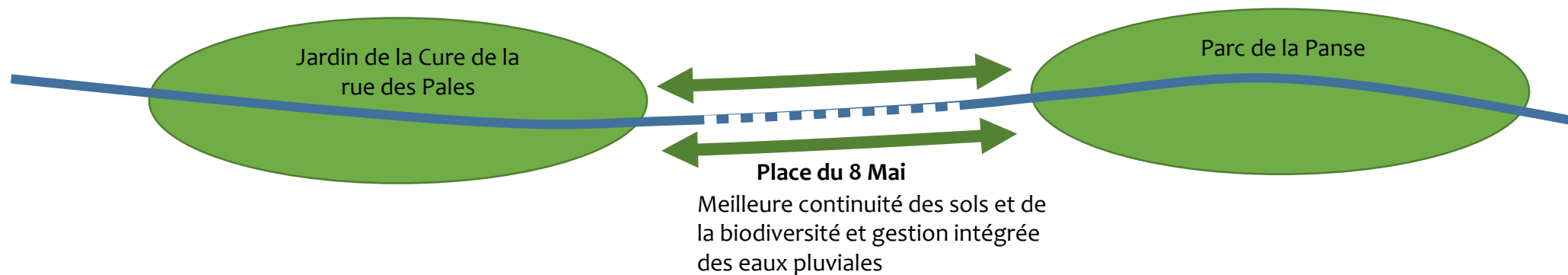
Le parti pris développé dans le projet consiste à recréer une ambiance de « ripisylve » plus ou moins dense le long du tracé du cour d'eau pour assurer un cordon le plus continu possible entre la partie amont (parc de la Panse) et la partie aval (futur parc naturel de du jardin de la Cure). Il s'agit de pallier la rupture de la Place du 8 Mai tout en répondant à l'objectif de maintien de vues vers la mairie exprimé par les élus.

La continuité de la « ripisylve » est assurée par différentes strates végétales herbacées, arbustives et arborées avec des secteurs plus ou moins ouverts ou ombragés selon l'ambiance recherchée. Le passage de la rivière et du chemin qui la longe sera non végétalisé et restera ponctué par les dalles en verre pour évoquer la continuité de l'eau et garder une perspective ouverte sur le tracé de la rivière.

Deux exemples pour illustrer ces propos et commenter l'esquisse :

- Pour le maintien de la vue sur la mairie - > végétation herbacée et arbustive basse variée permettant au regard de passer par-dessus et d'assurer tout de même une continuité végétale et de sol pour développer la biodiversité,
- Pour l'espace sur berge et devant l'ancienne école -> végétation herbacée avec gestion différenciée + arbustive + arborée + bancs à l'ombre + cordon végétal qui permet notamment « d'oublier » la présence du parking lorsqu'on se pose le long du chemin qui surplombe le Gland et de créer en plein cœur de la ville une ambiance plus « naturelle » et agréable même en période de surchauffe (eau et ombre comme facteurs rafraichissants).

Le choix des végétaux sera réalisé pour répondre aux enjeux de biodiversité en s'appuyant sur les catalogues des plantes autochtones de PMA et de la Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard pour s'inscrire dans les objectifs de la Région. De même, la gestion de l'eau sera réalisée au plus près de l'endroit où elle tombe avec une infiltration sur la place du 8 Mai. Les déchets de chantiers feront l'objet de demande de réemploi lors de la consultation des entreprises. Le tout s'inscrivant dans le budget alloué à cette opération (investissement et fonctionnement) et en intégrant les contraintes de gestion et d'entretien actuelles et la manière dont elles pourraient continuer à évoluer en lien avec le label Fredon 3 Feuilles.



Esquisse illustrative pour le réaménagement de la place du 8 Mai



22

Travailler « avec » en étoffant la trame paysagère, en conservant les matériaux minéraux qualitatifs (dalles granit) et l'effet de perspective vers la Mairie

Le programme en chiffres :

- 577 m² désimperméabilisés et végétalisés ;
- 686 m² désimperméabilisés et carrossables (accès techniques, marchands non sédentaires, parking) ;
- Diversification de la palette végétale sur les 3 strates : essences favorisant les plantes autochtones, espèces mellifères, floraisons décalées...

Gestion des déchets enrobés : il sera demandé à l'entreprise de réutiliser les fraisât issus du décroulage des enrobés actuellement présents sur la place dans de futurs enrobés. En effet, des formules permettent l'incorporation d'agrégats d'enrobés recyclés à hauteur de 30% pour les couches de roulement en enrobés tiède et jusqu'à 40% pour les graves bitume.

Les atouts environnementaux du recyclage des fraisât sont les suivants :

- Limitation des déchets mis en décharge ;
- Moins de granulats à produire pour la fabrication des enrobés neufs ;
- Moins de bitume à produire pour la fabrication des enrobés neufs.

Pour les morceaux d'enrobés, criblage, concassage pour fabrication de matériaux de remblai recyclés avec réutilisation sur un autre chantier.



Allier plantes ornementales et plantes autochtones



23



Le **plan de plantations** intégrera des plantes autochtones figurant dans les catalogues établis par PMA et la Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard afin de reconstituer une trame la plus continue possible entre l'amont et l'aval du Gland.

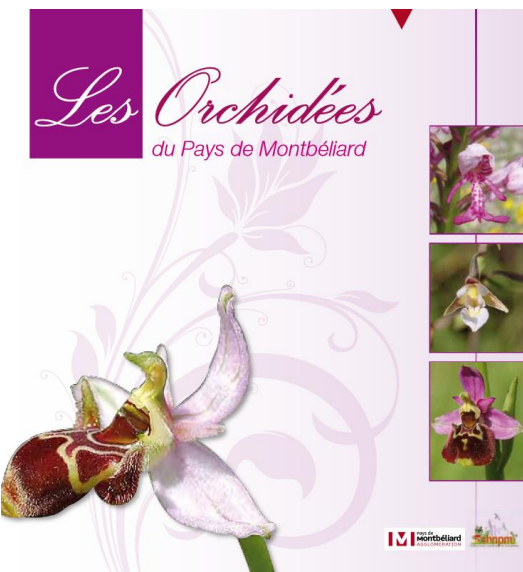
Il comprendra aussi des **plantes adaptées à l'évolution climatique** et notamment des périodes de sécheresse plus fréquentes et plus longues. Les plantations seront également sélectionnées pour favoriser le confort d'été apporté par l'ombrage des couronnes arborées.

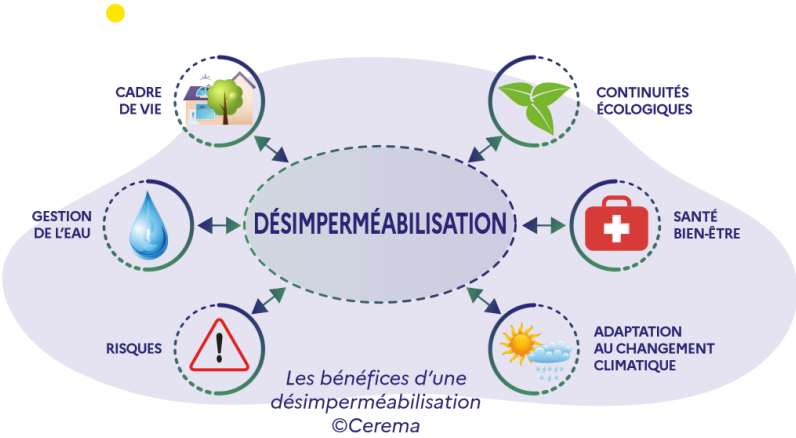
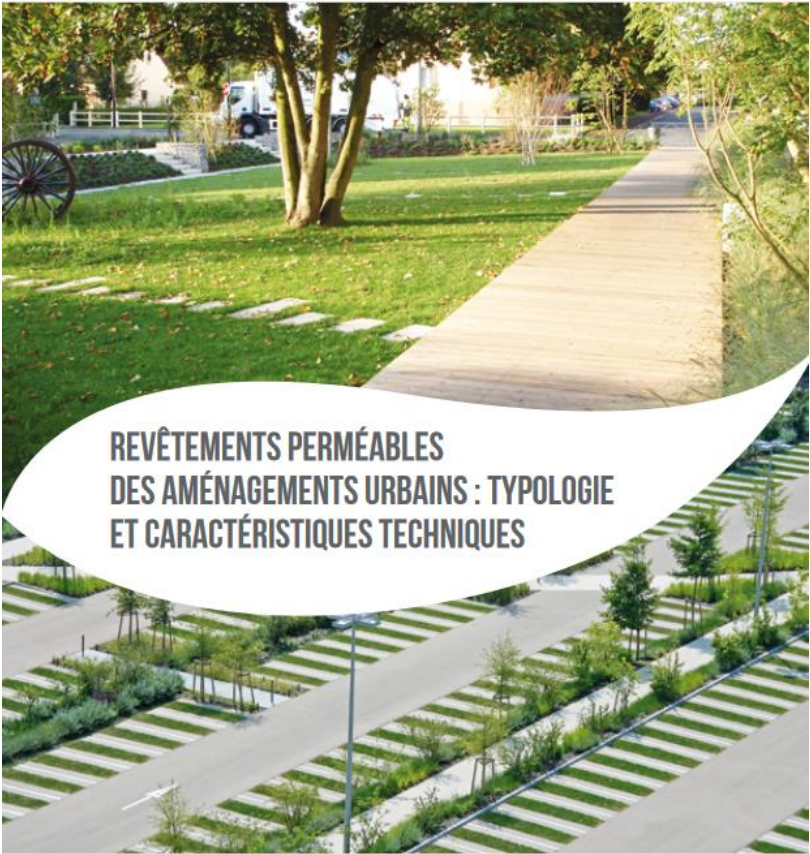
Enfin, la ville poursuivra son engagement dans une **gestion écologique et durable** pour que la place du 8 Mai s'inscrive dans les objectifs du label Fredon 3 feuilles.

Catalogues des plantes autochtones | PMA et SHNPM

- Arbres, arbustes, arbrisseaux et sous-arbrisseaux
- Plantes à fleurs
- Graminées et plantes voisines
- Plantes des milieux humides et aquatiques
- Orchidées

<https://www.agglo-montbeliard.fr/vivre-ici/la-preservation-du-territoire/les-espaces-naturels-remarquables>





Dagois R., Cheval H. (2021) : Revêtements perméables
des aménagements urbains : Typologie et Caractéristiques techniques



TPOLOGIE DES REVÊTEMENTS PERMÉABLES

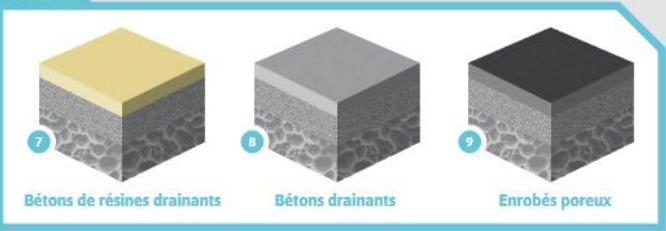
NON LIÉS



MODULAIRES



LIÉS



Annexes et références

Ambiances urbaines et paysagères, strates végétales, biodiversité, gestion intégrée des eaux pluviales



Source : AA Group Dijon





Source : Eric François, paysagiste concepteur Dijon
– secteur sauvegardé



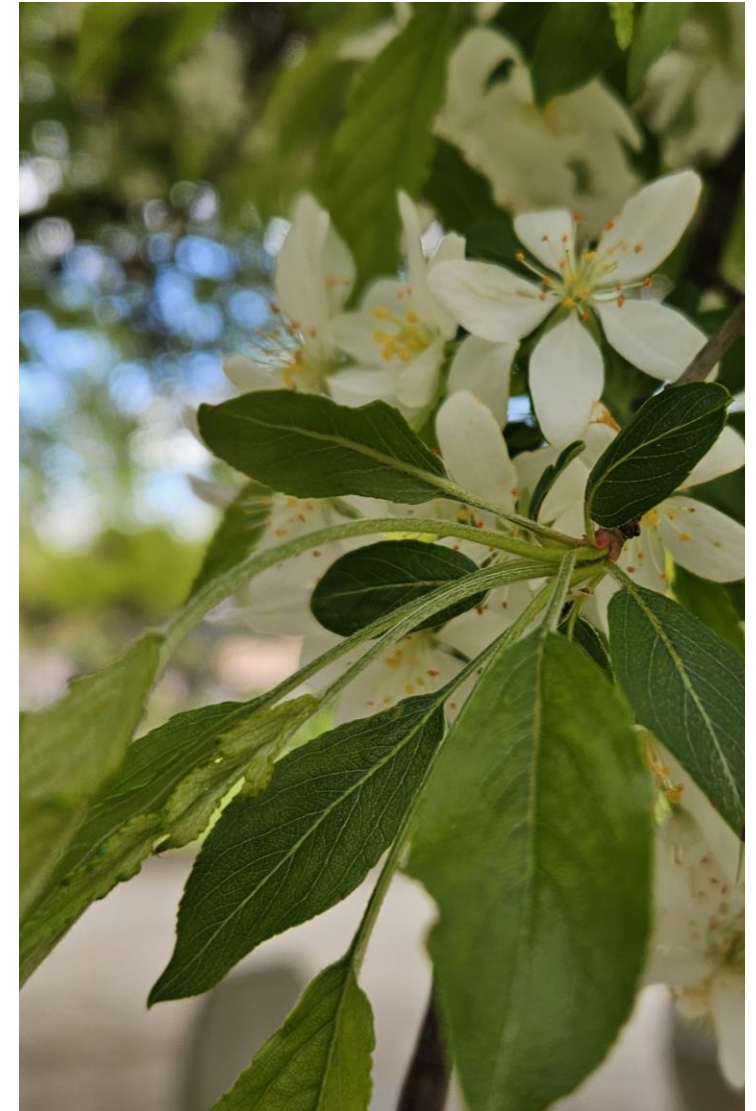
Ambiances urbaines et paysagères, strates végétales, biodiversité, gestion intégrée des eaux pluviales



Source : Greder Kessler paysagistes urbanistes



Cette exemple illustre une possibilité de gestion intégrée des eaux pluviales sur un parking et un espace paysager attenant. Après des tests d'infiltration, une grande partie des surfaces est perméable. Seule la partie carrossable du parking est en enrobé pour des raisons de durabilité. La partie stationnement a été réalisée en pavés dont les joints sont engravionnés. Le tout est nivelé de manière à ce que les eaux de pluie s'écoulent gravitairement vers un espace planté pour alimenter les végétaux (pas d'avaloirs sur le parking pour favoriser l'infiltration et l'évapotranspiration). Le traitement de la limite avec des graminées permet de créer un premier plan devant les véhicules. Le cheminement secondaire est en copeaux avec une volige métallique.



Cerisier de Chine | Parc du Près-la-Rose à Montbéliard | avril 2024



Le fruit est une gousse aplatie caractéristique des légumineuses. Elle contient une dizaine de graines à très appréciées notamment par la mésange bleue et la mésange charbonnière.



Arbre de Judée | Parc de l'Île en Mouvement à Montbéliard | avril 2024

Couvre-sol, petite pervenche bleue en lisière et à l'ombre des arbres





Atelier de paysage Gallois Curie | 2017
5425 m² | 800000 €HT

**Agence de Développement
et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard**

8 avenue des Alliés - BP 98407
25208 MONTBELIARD cedex

Tél.+33 (0)3 81 31 86 00
<https://adu-montbeliard.fr>

Suivez-nous sur 

